



Eolienne domestique

Par olivier59240

j'ai fait un pret de 13600 euros pour une éolienne domestique ,en discutant avec ma femme ,on c'est rétracté sur le dossier de financement dans le délais impartie donc 14 jours et ma question sepose sur le bon de commande est il annulé avec la société parcequ'elle me menace de me mettre au cautentieu j'ai peur ,je ne dors plus que pouvons nous faire aider nous svp merci.

un commercial reviens nous voir vendredi soir pour nous proposer un nouveau contrat on t'il le droit !sinon il nous envoie au contentieu et on devrait payé 40 % de 13600 euros ,car soit disant le bon de commande n'est pas annulé

je vous laisse mes coordonnées tel :0328204534 merci